

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

5159, BOUL. ST-LAURENT

MONTRÉAL (QC) H2T 1R9

TÉL. 514 903 7627

COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 18 juin 2025

M^e Carolina Rinfret, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100, CP 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Re: Dossier RDÉ R-4287-2024 Ph. 2 Cause tarifaire 2025-2026 d'Énergir.
Phase 2.

Demande de renseignement no.2 à Énergir par le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)*.

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer ci-après la demande de renseignements no. 2 à Énergir par le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* pour le présent dossier, en Phase 2 du présent dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)*

p.j.

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique de la Régie (SDÉ)*.

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
DOSSIER R-4287-2024 – CAUSE TARIFAIRE 2025-2026 d'ÉNERGIR
Phase 2

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 2 À ÉNERGIR
PAR
LE REGROUPEMENT POUR LA TRANSITION,
L'INNOVATION ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES (RTIÉÉ)

TABLE DES MATIÈRES

A.	APPROVISIONNEMENT GAZIERS ET FLEXIBILITÉ STRATÉGIQUE.....	3
B.	PRÉVISION (HYPOTHÈSES ÉCONOMIQUES) ET SCÉNARIO DE BASE	5
C.	PROGRAMME D'ENTRETIEN PRÉVENTIF.....	12
D.	GSR – STRATÉGIE, COMMERCIALISATION ET IMPACT TARIFAIRE	12

A. APPROVISIONNEMENT GAZIERS ET FLEXIBILITÉ STRATÉGIQUE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS RTIÉÉ-2-1

Références :

- i) **RÉGIE DE L'ÉNERGIE**, Dossier R-4287-2024, [B-0158 - Énergir-H, Doc 3 - Plan d'approvisionnement gazier - Contexte et Stratégie d'approvisionnement](#), Page 10, lignes 17 à 25 :

Énergir a établi son plan d'approvisionnement 2026-2029 en supposant :

*• la fin des travaux de remplacement des vaporisateurs à l'usine LSR en octobre 2025. **Toutefois, l'atteinte du plein potentiel de l'usine LSR n'est prévue que pour l'automne 2026 en raison du rodage du nouveau vaporisateur. En effet, certains bris d'équipement des vaporisateurs cet hiver ont entraîné une perte de capacité importante sur des périodes de plus de sept jours, ce qui incite Énergir à adopter une approche prudente en réduisant les capacités projetées disponibles en tout temps de ces vaporisateurs pour l'hiver 2025-2026;** et*

*• **le maintien de l'ensemble de ses autres capacités d'entreposage.***

[Souligné en caractère gras par nous]

- ii) **RÉGIE DE L'ÉNERGIE**, Dossier R-4287-2024, [B-0158 - Énergir-H, Doc 3 - Plan d'approvisionnement gazier - Contexte et Stratégie d'approvisionnement](#), Page 9, lignes 24 à 28 et Page 10, lignes 1 à 6 :

Les besoins d'équilibrage en cours de journée gazière sont, quant à eux, comblés en utilisant le site d'entreposage souterrain situé à Dawn, au sud de l'Ontario. Ce site d'entreposage est un outil très flexible en termes de débit de gaz journalier. Il permet une modulation des besoins de gaz en cours de journée gazière par ses diverses fenêtres de nominations – notamment les fenêtres STS – et est le seul outil qui permet de les utiliser. Ainsi, les capacités de retrait ou d'injection de ce site permettent de répondre aux fluctuations de la demande de la clientèle tout au long de l'année. En général, la flexibilité de cet outil est surtout utilisée en dehors des journées froides de l'hiver. En journée froide, l'outil permet surtout d'éviter de faire des achats additionnels à Dawn et peut permettre d'optimiser financièrement les coûts de la fourniture lorsque ceux-ci sont plus élevés que pendant la saison estivale. Le plan d'approvisionnement tient compte des deux nouveaux contrats d'entreposage qui ont été conclus à l'hiver 2025.

[Souligné en caractère gras par nous]

- iii) **RÉGIE DE L'ÉNERGIE**, Dossier R-4287-2024, [B-0158 - Énergir-H, Doc 3 - Plan d'approvisionnement gazier - Contexte et Stratégie d'approvisionnement](#), Page 6, lignes 6 à 22 :

Le contexte gazier continue d'évoluer et Énergir adapte la structure d'approvisionnement relativement aux capacités de transport disponibles à court, moyen et long termes pour répondre à ses besoins.

L'article 72 (1) (3°) a) de la Loi sur la Régie de l'énergie prévoit que le plan d'approvisionnement doit tenir compte de la marge excédentaire des capacités de transport, celle-ci pouvant représenter jusqu'à 10 % des livraisons annuelles d'Énergir. En fonction des livraisons totales de 5 990 106m³ projetées pour l'année 2024-2025, la marge excédentaire de 10 % exprimée en capacités quotidiennes représenterait alors 1 641 10³m³/jour (c'est-à-dire 5 990 106m³/365 x 10 %). Pour l'année 2025-2026 et les suivantes, Énergir ne planifie pas, pour l'instant, l'ajout de capacités de transport pour répondre à la marge excédentaire autorisée. En effet, au moment de la rédaction du plan d'approvisionnement, aucun projet industriel ne répond aux critères présentés lors de la Cause tarifaire 2019-20202 et dont la Régie de l'énergie (Régie) a pris acte dans sa décision D-2019-141 (paragr. 189).

Le portefeuille de capacités de transport est principalement constitué de contrats de longue durée. À l'hiver 2024, TCPL a lancé une procédure de Term-Up pour plusieurs de ses tronçons, dont certains contrats sont détenus par Énergir. Au total, dans le cadre du Term-Up, 12 contrats d'une capacité totale de 820 TJ/j ont été renouvelés.

Malgré le prolongement de la durée de ces contrats, Énergir sera en situation déficitaire pour les quatre années du plan d'approvisionnement, notamment en raison de l'expiration, à l'automne 2026, d'un contrat de 82 TJ/j avec une tierce partie.

[Souligné en caractère gras par nous]

- iv) **RÉGIE DE L'ÉNERGIE**, Dossier R-4287-2024, [B-0162 - Énergir-T, Doc 1 - Réponse à la DDR no3 de la Régie](#), Page 12:

*L'évolution des prix des indices NYMEX et NGX est affectée par l'offre et la demande du gaz naturel au sein des marchés concernés. **Selon Énergir, l'essor de l'industrie de la production de gaz de schiste a permis d'augmenter de manière significative l'offre du gaz naturel dans le Nord-Est des États-Unis, menant à un niveau d'approvisionnement plus élevé et fiable pour la région à Dawn, ce qui a pour conséquence de faire chuter le prix de l'indice à Dawn. La quantité imposante d'entreposage à Dawn***

permet aussi d'assurer la disponibilité de gaz naturel à ce point à tout moment de l'année.

[Souligné en caractère gras par nous]

Demande(s) :

- 2.1.1** Est-il correct a) de comprendre selon la référence iv) qu'Énergir estime que l'offre de gaz naturel à Dawn continuera à être supérieure à la demande à Dawn? De même, b) pour la capacité d'entreposage ? Le contexte des discussions tarifaires américaines, qui pourrait inclure l'énergie, pourrait-il affecter ceci et si oui de quelle manière à Dawn ?
- 2.1.2** Veuillez détailler les risques associés à une trop grande dépendance au point de réception Dawn ?
- 2.1.3** Aux références i) ii) iii), nous comprenons qu'aucune capacité supplémentaire d'entreposage n'est requise en 2025-2026. Or, plusieurs scénarios présentent un écart important entre la demande et les outils disponibles en pointe. Comment votre décision de ne requérir aucune capacité supplémentaire d'entreposage en 2025-2026 est-elle compatible avec l'objectif de résilience du réseau, surtout en cas de croissance de la clientèle biénergie qui affectera la demande en pointe ?
- 2.1.4** Quel est l'effet cumulatif de la stratégie de non-ajout de capacité d'entreposage sur le portefeuille d'approvisionnement entre 2026 et 2029, notamment en cas de variations climatiques imprévues ? Cette stratégie est-elle basée sur la référence iv) ?
- 2.1.5** Dans un contexte de décroissance planifiée, comment Énergir ajuste-t-elle son portefeuille de transport à long terme de la référence iii) afin d'éviter un surinvestissement ou un déficit structurel post-2032, notamment avec la concentration des échéances vers cette année ?
- 2.1.6** Dans un contexte de décroissance planifiée, comment Énergir ajuste-t-elle son portefeuille de transport à long terme de la référence iii) afin d'éviter un surinvestissement ou un déficit structurel post-2032, notamment avec la concentration des échéances vers cette année ?

B. PRÉVISION (HYPOTHÈSES ÉCONOMIQUES) ET SCÉNARIO DE BASE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS RTIÉÉ-2-2

Références :

- i) **RÉGIE DE L'ÉNERGIE**, Dossier R-4287-2024, [B-0166 - Énergir-H, Doc 2 - Plan d'approvisionnement gazier - Prévision des livraisons](#), Page 4, lignes 4 à 15:

*Il est à noter que cette pièce couvrira le plan annuel et le plan quadriennal au niveau de la prévision de la demande. **Elle expliquera le contexte économique et énergétique dans lequel Énergir prévoit évoluer au cours des quatre prochaines années, ainsi que la situation concurrentielle qui en découlera. Énergir commentera les écarts dans les prévisions de livraison pour l'année en cours, soit la différence entre la prévision établie lors de la Cause tarifaire 2024-2025 et celle établie lors de l'exercice budgétaire 4/8 2024-2025 (4 mois 10 réels / 8 mois projetés) utilisée comme point de départ pour la présente cause tarifaire.***

Considérant les différentes hypothèses et la prévision 4/8 pour l'année en cours, Énergir exposera par la suite la prévision de la demande, par type de clientèle, pour les années 2025-2026 à 2028-2029.

Selon les hypothèses économiques et énergétiques retenues par Énergir, la demande de la clientèle pour les années 2025-2026 à 2028-2029 se présente comme suit :

[Souligné en caractère gras par nous]

- ii) **RÉGIE DE L'ÉNERGIE**, Dossier R-4287-2024, [B-0162 - Énergir-T, Doc 1 - Réponse à la DDR no3 de la Régie](#), Page 2:

*Les hypothèses utilisées lors de l'élaboration du plan d'approvisionnement sont continuellement sujettes à changement à la suite du dépôt initial. **Alors qu'il est vrai que certaines de ces hypothèses aient été révisées à la baisse depuis ce dépôt – notamment les perspectives de croissance économique pour les 18 prochains mois – d'autres facteurs déterminants – comme le niveau attendu de livraisons de la clientèle Grandes entreprises pour l'année 2024-2025 – présentent des variations positives par rapport à la prévision initiale***

[Souligné en caractère gras par nous]

- iii) **RÉGIE DE L'ÉNERGIE**, Dossier R-4287-2024, [B-0162 - Énergir-T, Doc 1 - Réponse à la DDR no3 de la Régie](#), Page 3:

*Énergir n'évalue pas de probabilités de réalisation pour les scénarios haut et bas. **Par exemple, Énergir n'évalue pas le fait que le scénario haut ait 10 % de probabilité de se réaliser.***

Les probabilités mentionnées à l'annexe 2 de la pièce B-0049, Énergir-H, Document 2, sont des probabilités de déviation, soit que le volume réel d'une année se situe au-dessus ou en dessous du scénario haut ou bas. Ces probabilités sont établies selon l'échantillon de données présentées au tableau 1 de l'annexe 2, n'ont pas évolué depuis le dépôt du 3 avril 2025, et sont calculées conformément à la décision D-2007-116.

[Souligné en caractère gras par nous]

- iv) **RÉGIE DE L'ÉNERGIE**, Dossier R-4287-2024, [B-0166 - Énergir-H, Doc 2 - Plan d'approvisionnement gazier - Prévion des livraisons](#), Page 6, Tableau 2 et Page 7, Graphique 1:

Tableau 2
PROBABILITÉ DE RÉALISATION DES SCÉNARIOS
Service continu

	Réalisation	Probabilité
1	2025-2026	
2	Volume réel au-dessus du scénario haut	9,79%
3	Volume réel entre les deux scénarios extrêmes	86,31%
4	Volume réel en dessous du scénario bas	3,90%
5	2026-2027	
6	Volume réel au-dessus du scénario haut	1,67%
7	Volume réel entre les deux scénarios extrêmes	97,77%
8	Volume réel en dessous du scénario bas	0,56%
9	2027-2028	
10	Volume réel au-dessus du scénario haut	0,32%
11	Volume réel entre les deux scénarios extrêmes	99,55%
12	Volume réel en dessous du scénario bas	0,13%
13	2028-2029	
14	Volume réel au-dessus du scénario haut	0,03%
15	Volume réel entre les deux scénarios extrêmes	99,95%
16	Volume réel en dessous du scénario bas	0,03%

- v) **RÉGIE DE L'ÉNERGIE**, Dossier R-4287-2024, [B-0158 - Énergir-H, Doc 3 - Plan d'approvisionnement gazier - Contexte et Stratégie d'approvisionnement](#), Scénario Haut , Annexe 8, Page 1 :

Le 23 janvier 2025

N° de dossier : R-4287-2024 – Cause tarifaire 2025-2026 d'Énergir
Phase 1
Demande de renseignements n° 1 à Énergir par le RTIÉÉ
A. Approvisionnements gaziers et flexibilité stratégique
Page 8

PLAN D'APPROVISIONNEMENT 2026-2029
Scénario haut

	2026		2027		2028		2029	
	(t)	(t)	(t)	(t)	(t)	(t)	(t)	(t)
DEMANDE (10⁶m³)								
1 Continu	5 893		6 094		6 163		6 208	
2 Interruptible	319		302		307		329	
3 Gaz d'appoint	146		146		146		146	
4 Client biogaz en réseau dédié	0		0		0		0	
5 Sous-total	6 368		6 542		6 617		6 691	
6 Interruptions	-4		-7		-5		-10	
7 Gaz perdu et usage de la compagnie	23		23		24		24	
8 Compression (transport et entreposage)	149		151		149		146	
9 Écart de mesurage	0		0		0		0	
10 TOTAL DEMANDE	6 534		6 710		6 785		6 842	
APPROVISIONNEMENT (10⁶m³)								
11 Transport								
12 FTLH / NBJ (primaire & secondaire)	819		819		821		819	
13 Transport par échange (Emp-Energir)	0		0		0		0	
14 Transport fourni par les clients	42		42		42		42	
15 Transport gaz d'appoint	0		0		0		0	
16 FTLH non utilisé	0		0		0		0	
17 Transport Emp-Energir	861		861		863		861	
18 Achats dans le territoire	58		60		95		97	
19 Achat à l'étranger pour compression	39		39		39		39	
20 Achats à Dawn (GR)	1 741		1 840		1 802		1 478	
21 Livraisons à Dawn (AD)	3 830		3 928		3 981		4 005	
22 Biogaz	6		0		0		0	
23 Écart de mesurage	0		0		0		0	
24 Retraits - injections	-1		-18		5		361	
25 TOTAL APPROVISIONNEMENT	6 534		6 710		6 785		6 842	
ENTREPOSAGE (capacité)								
26 LSR (J&G)	2,0	53,6	2,0	53,6	2,0	53,6	2,0	53,6
27 Pointe-du-Lac	1,4	37,6	1,4	37,6	1,4	37,6	1,4	37,6
28 Saint-Flavien	4,6	121,9	4,6	121,9	4,6	121,9	4,6	121,9
29 Entreposage aculémin à Dawn	11,4	301,6	11,4	301,6	11,4	301,6	11,4	301,6
30 TOTAL	19,5	514,7	19,5	514,7	19,5	514,7	19,5	514,7
DÉBIT QUOTIDIEN D'APPROVISIONNEMENT								
31 Journée de pointe - continue	1 423	37 558	1 453	38 348	1 462	38 597	1 466	38 538
32 Besoins hiver extrême	1 340	35 368	1 399	36 923	1 408	37 171	1 421	37 501
33 Maximum	1 423	37 558	1 453	38 348	1 462	38 597	1 466	38 538
Approvisionnements								
34 FTLH / NBJ (primaire & secondaire)	85	2 243	85	2 243	85	2 243	85	2 243
35 Transport par échange (Emp-Energir)	0	0	0	0	0	0	0	0
36 Achats dans le territoire - GNR	3	73	3	82	6	155	6	162
37 Transport clients & biogaz	5	128	5	128	5	128	5	128
38 FTSH (Dawn - EDA)	83	2 192	83	2 192	83	2 192	83	2 192
39 Transport par échange (Dawn - EDA)	82	2 164	27	711	0	0	0	0
40 FTSH (Parkway - Energir)	522	13 777	522	13 777	522	13 777	522	13 777
41 STS	216	5 705	216	5 705	216	5 705	216	5 705
42 Pointe-du-Lac	76	2 000	76	2 000	76	2 000	76	2 000
43 Saint-Flavien	91	2 400	91	2 400	91	2 400	91	2 400
44 Outil de maintien de flexibilité	0	0	0	0	0	0	0	0
45 LSR (vaporisation)	195	5 146	228	6 017	228	6 017	228	6 017
46 Service de pointe	0	0	0	0	0	0	0	0
47 Interruption de liquéfaction GM GNL	15	400	15	400	15	400	15	400
48 Sous-total approvisionnements	1 373	36 228	1 351	35 656	1 327	35 018	1 327	35 025
49 Impact de la refonte du service interruptible	0	0	0	0	0	0	0	0
50 TOTAL approvisionnements avant achat / (vente)	1 373	36 228	1 351	35 656	1 327	35 018	1 327	35 025
51 Provisions additionnelles avant achat / (vente)	-50	-1 330	-102	-2 662	-136	-3 579	-133	-3 506
52 % du total approvisionnements avant achat / (vente) (L52/ L47)	-3,5%	-3,5%	-7,0%	-7,0%	-9,3%	-9,3%	-9,1%	-9,1%
53 Achat / (vente) de transport a priori	50	1 330	102	2 662	136	3 579	133	3 506
54 TOTAL approvisionnements après achat / (vente)	1 423	37 558	1 453	38 348	1 462	38 597	1 466	38 538
55 Provisions additionnelles après achat / (vente)	0	0	0	0	0	0	0	0
56 % du total approvisionnements après achat / (vente) (L54/ L53)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

vi) **RÉGIE DE L'ÉNERGIE**, Dossier R-4287-2024, [B-0158 - Énergir-H, Doc 3 - Plan d'approvisionnement gazier - Contexte et Stratégie d'approvisionnement](#), Scénario Bas, Annexe 9, Page 1 :

Le 23 janvier 2025

N° de dossier : R-4287-2024 – Cause tarifaire 2025-2026 d'Énergir

Phase 1

Demande de renseignements n° 1 à Énergir par le RTIÉE

A. Approvisionnements gaziers et flexibilité stratégique

Page 9

PLAN D'APPROVISIONNEMENT 2026-2029
Scénario bas

	2026 (1)	2027 (2)	2028 (3)	2029 (4)
DEMANDE (10⁶m³)				
1	5 194	5 017	4 852	4 655
2	188	175	178	174
3	146	146	146	146
4	0	0	0	0
5	5 528	5 338	5 174	4 975
6	-2	-3	-2	-2
7	20	19	18	18
8	131	126	118	111
9	0	0	0	0
10	5 677	5 480	5 309	5 102
APPROVISIONNEMENT (10⁶m³)				
11				
12	819	819	821	819
13	0	0	0	0
14	42	42	42	42
15	0	0	0	0
16	0	0	0	0
17	861	861	863	861
18	58	60	95	97
19	39	39	39	38
20	1 376	1 301	1 153	796
21	3 345	3 239	3 156	3 037
22	0	0	0	0
23	0	0	0	0
24	0	-20	3	273
25	5 677	5 480	5 309	5 102
ENTREPOSAGE (capacité)				
26	2,0 (100%)	2,0 (100%)	2,0 (100%)	2,0 (100%)
27	1,4 (37,6)	1,4 (37,6)	1,4 (37,6)	1,4 (37,6)
28	4,6 (121,9)	4,6 (121,9)	4,6 (121,9)	4,6 (121,9)
29	11,4 (301,6)	11,4 (301,6)	11,4 (301,6)	11,4 (301,6)
30	19,5 514,7	19,5 514,7	19,5 514,7	19,5 514,7
DÉBIT QUOTIDIEN D'APPROVISIONNEMENT				
31	1 318 (15%)	1 280 (10%)	1 255 (15%)	1 216 (15%)
32	1 240 (32 739)	1 239 (32 698)	1 211 (31 963)	1 171 (30 907)
33	1 318 (34 797)	1 280 (33 786)	1 255 (33 125)	1 216 (32 094)
Approvisionnements				
34	85 2 243	85 2 243	85 2 243	85 2 243
35	0 0	0 0	0 0	0 0
36	3 73	3 82	6 105	6 162
37	5 128	5 128	5 128	5 128
38	83 2 192	83 2 192	83 2 192	83 2 192
39	82 2 164	27 711	0 0	0 0
40	522 13 777	522 13 777	522 13 777	522 13 777
41	216 5 705	216 5 705	216 5 705	216 5 705
42	76 2 000	76 2 000	76 2 000	76 2 000
43	91 2 400	91 2 400	91 2 400	91 2 400
44	0 0	0 0	0 0	0 0
45	195 5 146	228 6 017	228 6 017	228 6 017
46	0 0	0 0	0 0	0 0
47	15 400	15 400	15 400	15 400
48	1 373 36 228	1 351 35 656	1 327 35 018	1 327 35 025
49	0 0	0 0	0 0	0 0
50	1 373 36 228	1 351 35 656	1 327 35 018	1 327 35 025
51	54 1 431	71 1 876	72 1 893	111 2 930
52	4,1% (1,99/1,47)	5,6% (5,6%)	5,7% (5,7%)	9,1% (9,1%)
53	-54 -1 431	-71 -1 876	-72 -1 893	-111 -2 930
54	1 318 34 797	1 280 33 786	1 255 33 125	1 216 32 094
55	0 0	0 0	0 0	0 0
56	0,0% (1,54/1,53)	0,0% (0,0%)	0,0% (0,0%)	0,0% (0,0%)

vii) RÉGIE DE L'ÉNERGIE, Dossier R-4287-2024, [B-0158 - Énergir-H, Doc 3 - Plan d'approvisionnement gazier - Contexte et Stratégie d'approvisionnement](#), Scénario, Annexe 6, Page 1 :

PLAN D'APPROVISIONNEMENT 2025-2029

	2025			2027			2028			2029			
	Flux	Ex	Total	Flux	Ex	Total	Flux	Ex	Total	Flux	Ex	Total	
DEMANDE (MWh)													
1	Continus	3 152	2 883	3 098	3 172	2 430	3 602	3 157	2 284	3 941	3 075	2 262	3 431
2	Intermittible	154	89	243	168	100	268	165	86	251	191	87	278
3	Coût d'appoint	0	166	166	0	166	166	0	166	166	0	166	166
4	Client légal en régime défilé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5	Scap total	3 306	2 640	2 308	3 340	2 678	2 267	3 322	2 529	2 933	3 221	2 005	2 836
6	Interruptions	-3	0	-3	-8	0	-8	-4	0	-4	-4	0	-4
7	Gas perdu et usage de la compagnie	12	9	21	12	9	21	12	9	21	12	9	21
8	Compression (transport et empoilage)	88	81	142	77	63	140	73	63	136	71	58	129
9	Coût de message	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	TOTAL DEMANDE	3 408	2 711	2 150	3 404	2 748	2 152	3 388	2 688	2 688	3 288	2 672	2 872
APPROVISIONNEMENT (MWh)													
11	Transport												
12	PTM (NGL (général et spécialisé))	328	480	818	328	480	818	381	480	821	328	480	818
13	Transport par échange (Emp-Energir)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
14	Transport légal par les clients	18	23	42	18	23	42	18	23	42	18	23	42
15	Transport gaz d'appoint	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	PTM non-utilisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
17	Transport Emp-Energir	350	503	861	350	503	861	350	503	861	350	503	861
18	Achats dans le territoire	24	34	58	25	35	60	26	35	61	27	35	62
19	Achat à l'étranger pour compression	17	22	39	17	22	39	17	22	39	17	22	39
20	Achats à l'étranger (G&L)	1 273	384	1 657	1 248	345	1 593	1 258	289	1 547	1 221	325	1 546
21	Licences à l'étranger (G&L)	1 434	2 176	3 612	1 436	2 180	3 616	1 436	2 180	3 620	1 396	2 125	3 521
22	Emploi	4	2	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Coût de message	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
24	Réalisés - injections	308	333	3	329	320	-13	324	342	6	328	81	309
25	TOTAL APPROVISIONNEMENT	3 428	2 711	2 150	3 404	2 748	2 152	3 388	2 688	2 688	3 288	2 672	2 872
ENTRÉES/SAIES (MWh)													
26	LSR (G&L)	2,0	53,8		2,0	53,8		2,0	53,8		2,0	53,8	
27	Ponts-G&L	1,4	31,8		1,4	31,8		1,4	31,8		1,4	31,8	
28	Saint-Florent	4,6	121,9		4,6	121,9		4,6	121,9		4,6	121,9	
29	Empoilage isolé dans le G&L	13,4	361,5		13,4	361,5		13,4	361,5		13,4	361,5	
30	TOTAL	18,8	514,7		18,8	514,7		18,8	514,7		18,8	514,7	
DÉBIT QUOTIDIEN D'APPROVISIONNEMENT													
31	Journées de pointe - normales	1 374	36 275		1 361	36 096		1 327	36 048		1 327	36 025	
32	Mécanisme hiver estivale	0	0		0	0		0	0		0	0	
33	Mécanisme	1 374	36 275		1 361	36 096		1 327	36 048		1 327	36 025	
Approvisionnements													
34	PTM (NGL (général et spécialisé))	89	2 343		89	2 343		89	2 343		89	2 343	
35	Transport par échange (Emp - Energir)	0	0		0	0		0	0		0	0	
36	Achats dans le territoire - G&L	3	13		3	13		3	13		3	13	
37	Transport clients et légal	0	128		0	128		0	128		0	128	
38	PTM (G&L - E&G)	83	2 180		83	2 180		83	2 180		83	2 180	
39	Transport par échange (G&L - E&G)	82	2 164		82	2 164		82	2 164		82	2 164	
40	PTM (P&G - Energir)	522	13 717		522	13 717		522	13 717		522	13 717	
41	PTM (P&G - Energir E&G & NGL)	216	5 305		216	5 305		216	5 305		216	5 305	
42	Ponts-G&L	70	2 000		70	2 000		70	2 000		70	2 000	
43	Saint-Florent	81	2 400		81	2 400		81	2 400		81	2 400	
44	Coût de livraison de stabilité	0	0		0	0		0	0		0	0	
45	LSR (saisonnière)	185	5 148		185	5 148		185	5 147		185	5 147	
46	Service de pointe	2	47		0	0		0	0		0	0	
47	Interruption de livraison G&L	35	820		35	820		35	820		35	820	
48	Soins total approvisionnements	1 374	36 275		1 361	36 096		1 327	36 048		1 327	36 025	
49	Impact de la retraite de service intermittible	0	0		0	0		0	0		0	0	
50	TOTAL approvisionnements avant achat / ventes	1 374	36 275		1 361	36 096		1 327	36 048		1 327	36 025	
51	Prévisions additionnelles avant achat / ventes	0	0		-17	-440		-35	-665		-13	-355	
52	% de total approvisionnements avant achat / ventes (0,5847)	-0,9%	-0,8%		-1,2%	-1,2%		-2,6%	-2,6%		-1,9%	-1,8%	
53	Achat / ventes de transport à priori	0	0		17	440		35	665		13	355	
54	TOTAL approvisionnements après achat / ventes	1 374	36 275		1 366	36 096		1 362	36 044		1 340	36 350	
55	Prévisions additionnelles après achat / ventes	0	0		0	0		0	0		0	0	
56	% de total approvisionnements après achat / ventes (0,6033)	0,0%	0,0%		0,0%	0,0%		0,0%	0,0%		0,0%	0,0%	

* Les capacités de service de pointe sont préliminaires et ne sont pas contraintes.

viii) RÉGIE DE L'ÉNERGIE, Dossier R-4287-2024, [B-0120 - Énergir-M, Doc 7 - S&P rating](#), Page 2:

*We expect the company's financial measures will be pressured due to robust capital expenditure. **We forecast Energir to operate with limited financial cushion in relation to our downgrade threshold of funds from operations (FFO) to debt of 14%.** This is due to the company's robust capital expenditure (capex) of about C\$2.8 billion from 2025 to 2027, reflecting the company's ZOI*

spending in Vermont, general system expansion, **as well as purchases of greenhouse gas allowances under Quebec's cap-and-trade system. This will be partially offset by periodic rate increase from its Quebec and Vermont utilities as part of their multi-year rate case orders.**

[Souligné en caractère gras par nous]

Demande(s) :

- 2.2.1** À la lumière des références i) et ii), Veuillez justifier l'absence de révision des hypothèses macroéconomiques de janvier 2025 à la lumière de la baisse continue des prix du pétrole et du ralentissement économique au printemps 2025 ?
- 2.2.2** À la lumière de Énergir pourrait-elle envisager un scénario avec des prix de l'énergie plus bas que ceux du scénario bas de la référence vii) ? Quels en seraient les volumes de livraison projetés ?
- 2.2.3** À la référence ii), Énergir mentionne qu'elle ne fera pas de mise à jour des hypothèses économiques. Énergir peut-elle démontrer que le scénario de base demeure représentatif à la lumière des tensions commerciales récentes, en particulier pour la clientèle Grandes entreprises?
- 2.2.4** Veuillez expliquer pourquoi Énergir n'inclut pas d'hypothèses de transition énergétique rapide dans les scénarios haut (référence vii) ou bas (référence vi)?
- 2.2.5** Veuillez quantifier les écarts moyens historiques (écart-type) entre les prévisions et les volumes livrés pour les 5 dernières années et valider qu'ils s'inscrivent à l'intérieur des écart présenté à la référence (iv)?
- 2.2.6** Quels sont les paramètres exogènes les plus sensibles dans les modèles de prévision des livraisons (ex. PIB, température, coût relatif électricité/gaz) pour chacun des scénarios aux références v) vi) vii) ? La loi 69 serait-elle un des éléments à considérer comme paramètres exogènes ?
- 2.2.7** Quels sont les explications entre les scénarios pour les clients biogaz à la ligne 4 des références v) vi) vii)?
- 2.2.8** La référence viii) mentionnent divers enjeux qui pourrait affecter la capacité financière d'Énergir. Quelles mesure Énergir propose-t-elle pour mitiger ces risques dans le cadre de ces hypothèses économiques ?

C. PROGRAMME D'ENTRETIEN PRÉVENTIF

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS RTIÉÉ-2-3

Références :

- i) **RÉGIE DE L'ÉNERGIE**, Dossier R-4287-2024, [B-0152 - Énergir-P, Doc 1 - Entretien préventif](#), Page 1:

RÉALISATION DU PROGRAMME D'ENTRETIEN PRÉVENTIF RÉGIE 2025-2026 (FRANCHISE)
PLANIFICATION ANNUELLE (OCTOBRE 2025 À SEPTEMBRE 2026)

Progr. n°	Tâches		OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	CUMULATIF
R18-002 R18-003	Protection cathodique	Planifié	265	225	172	159	55	37	50	16	13	3	4	6	1 005
R19-012	Détection fuites conduites (motorisée et pedestre)	Planifié	1 110	974	0	0	0	0	577	1 460	448	529	112	223	5 434
R22-001	Test mensuel d'odorant	Planifié	469	469	469	469	469	469	469	469	469	469	469	469	5 628
R09-001 R09-002 R11-001	Régulation pré-détente et détente	Planifié	1 385	409	0	0	0	221	3 465	2 283	384	562	1 510	0	10 219
TOTAL		Planifié	3 229	2 077	641	628	524	727	4 561	4 228	1 314	1 563	2 095	698	22 286

Demande(s) :

- 2.3.1** La référence i) présente un programme d'entretien préventif pour 2025-2026. Existe-t-il une cartographie géographique des interventions planifiées pour les 3 à 5 prochaines années ? Si oui, serait-il possible de la rendre publique, comme le font d'autres distributeurs ? Une planification pluriannuelle pourrait-elle être présentée ?
- 2.3.2** Quelle part des budgets d'entretien est attribuée spécifiquement aux actifs servant à la pointe (ex. : installations biénergie) ? Énergir prévoit-elle une révision à la baisse de ces postes à mesure que la clientèle décroît ?

D. GSR – STRATÉGIE, COMMERCIALISATION ET IMPACT TARIFAIRE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS RTIÉÉ-2-4

Références :

- i) **RÉGIE DE L'ÉNERGIE**, Dossier R-4287-2024, [B-0160 - Énergir-H, Doc 6 - GSR](#), Page 4:

Mise à jour de l'état de la demande volontaire - Sommaire

Segments		Volumes (Mm³)				
		4/8	Prévisions			
			2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
PMD-existant	Résidentiel	0,9	0,9	1,0	1,0	1,1
	Commercial	6,0	6,1	6,2	6,3	6,4
	Institutionnel	4,5	2,3	2,4	2,5	2,5
	Industriel	5,1	5,6	5,8	6,0	6,2
	Sous-total	16,6	14,9	15,4	15,8	16,2
		48%	47%	45%	43%	40%
GE-existant	Résidentiel	-	-	-	-	-
	Commercial	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7
	Institutionnel	2,9	2,9	2,8	2,9	3,2
	Industriel	13,9	10,5	9,3	9,6	9,7
	Sous-total	17,7	14,1	12,9	13,1	13,6
		51%	44%	38%	36%	34%
Branchements 100 % renouvelables (Montréal)	PMD	0,4	2,8	5,6	8,0	10,2
	GE	-	-	-	-	-
	Sous-total	0,4	2,8	5,6	8,0	10,2
		1%	9%	17%	22%	26%
Total prévision volumes GSR		34,7	31,8	33,8	37,0	40,0

Type de client		Nombre de clients (points de mesure)				
		4/8	Prévisions			
			2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Clients existants	Résidentiel	1 289	1 236	1 266	1 303	1 349
	Commercial	290	298	305	313	322
	Institutionnel	200	207	211	218	227
	Industriel	98	100	103	107	110
	Sous-total	1 877	1 841	1 885	1 941	2 008
		97%	95%	93%	91%	89%
Branchements 100 % renouvelables (Montréal)	PMD	50	98	146	196	245
	GE	-	-	-	-	-
	Sous-total	50	98	146	196	245
		3%	5%	7%	9%	11%
Total prévision nombre de clients GSR		1 927	1 939	2 031	2 137	2 253

- ii) **RÉGIE DE L'ÉNERGIE**, Dossier R-4287-2024, [B-0162 - Énergir-T, Doc 1 - Réponse à la DDR no3 de la Régie](#), Page 19:

*Dans sa stratégie d'approvisionnement pour l'année 2025-2026, Énergir a effectivement prévu utiliser les volumes prévus en inventaire pour atteindre le seuil exigible, au besoin. Cela dit, **Énergir a récemment contracté des volumes additionnels pour l'année 2024-2025 qui permettront d'augmenter l'inventaire disponible en 2025-2026 de même qu'en 2025-2026 pour augmenter les livraisons probables des producteurs. La combinaison de ces deux actions rend Énergir raisonnablement confiante d'être en mesure d'atteindre la cible de 5 %.***

[Souligné en caractère gras par nous]

- iii) **RÉGIE DE L'ÉNERGIE**, Dossier R-4287-2024, [B-0162 - Énergir-T, Doc 1 - Réponse à la DDR no3 de la Régie](#), Page 21:

*Tel que démontré à la réponse à la question 6.1.1., **le plafond volumétrique et la marge de manœuvre de 20% accordée par la Régie permet à Énergir***

d'avoir la flexibilité requise pour aller chercher des volumes supplémentaires afin de pallier des livraisons inférieures aux prévisions.
Énergir a aussi l'option de s'approvisionner sur le marché court terme, au besoin, pour atteindre son obligation réglementaire.

[Souligné en caractère gras par nous]

Demande(s) :

- 2.4.1** Dans la référence (i), veuillez préciser si Énergir a tenu compte des conversions à la biénergie dans ces prévisions pour les branchements 100% renouvelables. Si oui, dans quels proportions ? Le contexte économique défavorise-t-il les achats volontaires ? La stratégie de marketing sera-t-elle adaptée pour tenir compte du contexte économique ?
- 2.4.2** Dans la référence (ii), Énergir tient-elle compte des annulations ou retards de projets GSR au-delà de ceux déjà identifiés pour atteindre sa cible ? Pour ce qui est des nouveaux contrats d'approvisionnement à long terme en GSR, le contexte économique favorise-t-il Énergir ?
- 2.4.3** Dans la référence (iii), une marge de manœuvre de 10% serait-elle suffisante ? Pour ce qui est de contrats d'approvisionnement à court terme en GSR, le contexte américain du marché favorise-t-il Énergir ?
-